

## Lettre d'information n° 3 Décembre 2015

### Actualités

#### Secrétariat général

Alain Muller  
Responsable administratif

- **Nos enseignants-chercheurs à l'honneur**
  - Le projet Pharma 3D porté par Pascal Wehrlé, en collaboration avec la direction des usages du numérique de l'Université, a fait l'objet d'un article dans les DNA du 24 novembre 2015. Pharma 3D partage les savoirs propres à la pharmacie d'officine, et invite même les étudiants à des jeux de rôle simulant la relation avec un patient autour d'une ordonnance à commenter.
  - Les prix de thèse de l'Académie Nationale de Pharmacie, respectivement dans les catégories "Sciences Biologiques" et "Sciences Physico-chimiques", ont été décernés à Iuliia Karpenko et Christine Basmadjian (UMR 7200).
- **Résultat des élections au conseil de Faculté :**
  - Collège B : Emmanuel Boutant
  - Collège BIATSS : Claire Marsol-Hoff
  - Collège des étudiants : les 10 étudiants et 10 suppléants de la liste « pour les étudiants » ont été élus.
- **Principaux points adoptés au conseil de Faculté du 16 novembre 2015**
  - Le budget 2016 a été arrêté à la somme de 968 032 €.
  - La limitation de la capacité d'accueil de la première année commune des études de santé (PACES) est reconduite pour 2016/2017, à savoir 2100 inscriptions au maximum (*sous réserve de validation par le conseil d'administration de l'Unistra*).
  - Une nouvelle personnalité extérieure est nommée au sein du conseil : M. Eric Jenn, directeur des affaires publiques Sanofi région Alsace.
- **Permanence Conectus (transfert de technologies) à la Faculté de pharmacie :** tous les vendredis matin, pièce E 116.
- **Seuil des marchés**

Désormais **un seuil commun de 25 000 € HT** s'applique à la fois pour les achats passés **sous le code des marchés** et ceux passés **sous l'ordonnance «recherche»**.

Attention à respecter néanmoins les principes de la commande publique en deçà de ce seuil (égalité de traitement des candidats, transparence des procédures et liberté d'accès à la commande publique).

L'acheteur doit veiller :

- à choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin ;
- à faire une bonne utilisation des deniers publics ;
- à ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire, lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin.

- **Taxe d'apprentissage** : un support d'information est disponible au secrétariat général. N'hésitez pas à parler de la taxe d'apprentissage lors de vos contacts avec des industriels :

[http://pharmacie.unistra.fr/fileadmin/upload/pharma/Documents/Formulaire\\_TA.pdf](http://pharmacie.unistra.fr/fileadmin/upload/pharma/Documents/Formulaire_TA.pdf)

- **Concours du nouveau logo de la Faculté de pharmacie**

Il convient à présent de voter pour votre logo préféré :

<https://moodle2.unistra.fr/course/view.php?id=8459>

accessible avec vos identifiants ENT (ou mail unistra).

Les votes sont ouverts jusqu'au 6 décembre 2015 inclus.

- Sondage sur le site web de la Faculté de pharmacie

Vous pouvez donner votre avis sur le site web de la Faculté en vous connectant sur la page :

<https://moodle2.unistra.fr/course/view.php?id=1668#infosgene>

Attention de bien sélectionner le rôle étudiant pour pouvoir répondre (menu de gauche « administration » puis « prendre le rôle » et choisir « étudiant »).

## Enseignants-chercheurs

- **Journée des carrières : samedi 16 janvier 2016** de 9 h à 17 h, parc des expositions, Mulhouse. Contact : Nassera Tounsi.
- **Journée des Universités (JU) : jeudi 4-vendredi 5 février 2016** de 9 h à 17 h, parc des expositions du Wacken, Strasbourg. Contact : Nassera Tounsi.
- Demandes de **création ou d'ouverture de formations** en apprentissage pour la rentrée 2017-2018 ou de formations hors apprentissage pour la rentrée 2016-2017 : lettre d'intention pour le 18 décembre au plus tard, maquette pour le 25 mars 2016.  
Pour tout renseignement, écrire à [pharma-doyen@unistra.fr](mailto:pharma-doyen@unistra.fr)
- Prochaines **dates d'examens : du 14 au 18 décembre 2015 et du 4 au 8 janvier 2016.**  
Retour des sujets au service des examens au plus tard le **2 décembre 2015.**

## BIATSS

- **Campagne d'ouverture et d'alimentation du compte épargne-temps (CET)**, au titre de l'année universitaire 2014-2015, depuis le **1er novembre 2015 pour le personnel BIATSS Unistra**. Cette campagne se déroule en deux phases essentielles au moyen de l'application dédiée à la gestion du CET sur l'ENT (<http://www.unistra.fr> > menu ENT (après identification), onglet mon dossier > mon compte épargne-temps).

Les formulaires en ligne seront complétés par les personnels eux-mêmes :

- **jusqu'au 4 décembre 2015** pour l'ouverture d'un CET pour les personnels n'en disposant pas déjà ;
- **jusqu'au 31 décembre 2015** pour l'alimentation d'un CET existant ou d'un nouveau CET.

Le CET peut être alimenté par le versement de jours de congés non consommés au titre de l'année universitaire 2014-2015, **dans la limite de 22 jours** non consommés **exclusivement en congés annuels**.

- **Demandes de congés**

Pour le personnel BIATSS de l'Unistra, les demandes de congés se font via l'application **Agadir** : <https://agadir.unistra.fr>

Pensez à poser vos congés de Noël au plus tôt.

En cas de difficulté, s'adresser au secrétariat général.

## Informations générales

- **Dispositions pour les congés de Noël** : la Faculté de pharmacie sera fermée du 18 décembre 2015 au soir au 4 janvier 2016 au matin. Le courrier ne sera pas distribué durant cette période. Les personnes éventuellement présentes sont priées de s'inscrire lors de leur arrivée et de leur départ dans le registre situé sur la banque accueil de la Faculté. Les instructions concernant le travail isolé sont jointes en annexe. Durant cette période, les manipulations sont interdites.
- **Commission hygiène sécurité** : **lundi 14 décembre 2015 à 14 h.**
- **Commission recherche** : **jeudi 28 janvier 2016 à 9 h.**
- **Horaires d'ouverture hors congés universitaires** : Les portes de l'aile A de la Faculté sont ouvertes de 7 h à 20h30. Les personnels présents tardivement, dans le respect des consignes de travail isolé, sont priés de **fermer les portes derrière eux en partant**. Le dispositif Vigipirate est en vigueur (cf. courriel du Doyen du 20/11/2015).
- **Horaires de la scolarité** : **la scolarité est fermée les mercredis après-midi et ouverte les autres jours de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 17h00.**
- **Bibliothèque IUT-Pharmacie** : la bibliothèque est ouverte du **lundi au jeudi de 9 h à 19 h** et le **vendredi de 9 h à 18 h.**
- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».

- **Bureau des chercheurs étrangers** : pour prendre rdv : dir-bace@unistra.fr
- **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS)** : activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr
- **Bénéfice d'une pension et reprise d'activité** (cf. courrier de la DRH joint).
- **Nettoyage** : Si vous constatez des manquements par la société de nettoyage, merci d'en informer M. Bernard Buchi ([bernard.buchi@unistra.fr](mailto:bernard.buchi@unistra.fr)). Un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. A noter que le titulaire du marché devrait changer d'ici janvier 2016, même si le personnel restera le même.
- **Travaux** : l'équipe technique devrait être renforcée par la présence d'un électricien début 2016. Nous vous remercions de ne faire remonter que les demandes urgentes en matière d'installation électrique/éclairage.
- **Liens utiles** :  
 Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>  
 Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg :  
<http://lactu.unistra.fr>  
 Collectif Sciences en marche <http://sciencesenmarche.org/fr/strasbourg/>  
 Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>  
 Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>  
 Consignes d'évacuation (cf. annexes).